

Protégez votre retraite



Vous craignez de manquer d'argent à la retraite? Si tel est le cas, vous pourriez constituer une cible de choix pour les fraudeurs financiers. Lisez la suite pour savoir ce dont il faut se méfier.

Pourquoi vous prend-t-on pour cible?

De nos jours, les préretraités font face à davantage de responsabilités financières. Non seulement ils doivent planifier leur retraite, mais, pour bon nombre d'entre eux, ils ont encore des enfants à charge. Certains doivent également assumer la charge de parents vieillissants qui n'ont pas épargné suffisamment d'argent en prévision de la retraite. Ces responsabilités font en sorte qu'un grand nombre de préretraités craignent éventuellement de manquer d'argent durant leur retraite.

Les fraudeurs exploitent cette crainte en faisant valoir des placements à rendement élevé et à faible risque. En fait, ces placements sont généralement des produits très risqués qui ne répondent pas aux besoins des personnes cherchant à protéger leur avoir à l'approche de la retraite. D'ailleurs, il est peu probable que ces placements existent.

D'une façon ou d'une autre, vous risquez de perdre votre argent, en tout ou en partie. À quelques années de la retraite, les victimes ont peu de temps pour combler ces pertes; leurs plans de retraite s'écroulent.

Vous croyez-vous à l'abri d'une escroquerie?

Savez-vous que plusieurs des victimes de fraude âgées de 50 ans ou plus connaissent bien les placements?

Comment un investisseur chevronné peut-il être victime d'une escroquerie en matière de placement? Selon des recherches, les personnes qui ont de l'expérience en matière de placement sont plus enclines que les autres à vouloir profiter des possibilités d'investissement et sont davantage prêtes à prendre des risques. Des recherches indiquent également que les investisseurs expérimentés sont plus susceptibles que les autres de prendre leurs propres décisions de placement, sans demander l'aide d'un conseiller financier indépendant. Quelle que soit la raison, rappelez-vous que les fraudeurs doués sont très convaincants et inciteront leurs victimes à prendre de mauvaises décisions de placement.



COMMISSION DES SERVICES
FINANCIERS ET DES SERVICES
AUX CONSOMMATEURS

réglementation • éducation • protection

Communiquez avec nous

Commission des services financiers et des services aux consommateurs

Sans frais : 1 866 933-2222

info@fcnb.ca

fcnb.ca

Participez à la conversation!



#déPensezBien

Méthodes d'approche utilisées par les fraudeurs :

Les séminaires sur l'investissement : Les fraudeurs prennent souvent pour cible les préretraités en leur proposant un séminaire « gratuit » sur l'investissement. Ces séminaires sont devenus un moyen très prisé de faire valoir certains placements. Les placements en soi ne sont pas nécessairement frauduleux, mais les investissements à risques élevés qui sont promus peuvent ne pas être appropriés pour vous et les tactiques de vente employées lors de ces séminaires sont souvent douteuses.

Groupes d'affinité : La fraude visant les groupes d'affinité est un type d'escroquerie ayant pour cible des groupes tels que des regroupements religieux, des associations de gens d'affaires, des communautés ethniques ou des associations de loisirs. Le fraudeur peut faire partie du groupe ou connaître un de ses membres. Il parvient souvent à ses fins, car les victimes se méfient peu des conseils provenant de gens qu'elles croient bien connaître.

Types courants d'escroquerie :

Affaires de nature confidentielle ou exceptionnelle : Dans certains cas, les entreprises peuvent vendre des valeurs mobilières sans avoir à remplir un prospectus. Même si la plupart des émetteurs se servent de cette exemption à bon escient, les fraudeurs, eux, prennent avantage de ce marché dispensé pour voler l'argent des investisseurs. Ils font la promotion du stratagème frauduleux en mentionnant sa nature confidentielle ou exceptionnelle, et font des promesses fausses ou trompeuses de rendements élevés avec peu ou pas de risque.

Ne pas être inscrit avec la FCNB : Une distribution opération de placement illégale se produit lorsqu'une entreprise ou un individu offre ou vend des valeurs mobilières sans être inscrit ou sans divulguer adéquatement l'information aux investisseurs. Vérifiez toujours si l'individu ou l'entreprise est bien [inscrite avec auprès de la FCNB](#) avant de vous départir de votre argent. Communiquez avec nous si vous avez des questions.



Les fraudeurs s'intéressent à l'actualité et leurs arnaques sont souvent inspirées des nouvelles qui font les manchettes, comme les articles sur l'or ou les métaux précieux, les titres pétroliers et gaziers ou les technologies écologiques.

Posez toujours des questions et vérifiez les offres de placement avant de vous porter acquéreur.

